

Aéroport La Réunion Roland Garros : Le trafic consolidé, les travaux continuent

L'aéroport La Réunion Roland Garros a accueilli 1 746 208 passagers au cours des huit premiers mois de l'année, chiffre quasiment identique à celui de la même période en 2023. La nette augmentation des passagers en transit entre les îles de l'océan Indien et l'Hexagone (+11,4%) vient compenser un léger recul (-0,2%) des passagers locaux, commençant ou finissant leur voyage à La Réunion. Le nombre de passagers a légèrement baissé (-0,8%) sur l'axe Hexagone-Réunion depuis le début de l'année. Le recul a été limité à -0,4% sur les lignes régionales, grâce à une fréquentation de la liaison Réunion-Maurice en hausse de 6,7% au cours des huit premiers mois de l'année, plus prononcée encore en juillet août. Elle compense le recul du trafic sur les autres lignes : -3,2% sur Madagascar, - 8,3% sur Mayotte, - 10,7% sur l'Afrique du Sud, alors que la desserte des Comores et des Seychelles a été interrompue en cours d'année. Le trafic enregistre en revanche une croissance à deux chiffres (+33,7%) entre La Réunion et Bangkok. En juillet-août, période de haute saison, le nombre de passagers a reculé globalement de 1,6%, avec une baisse prononcée en juillet (-3,6%) suivie d'une légère remontée en août (+0,4%). Le contexte inflationniste, qui affecte également les tarifs aériens, semble la principale cause du moindre dynamisme du trafic constaté depuis le début de l'année. Le trafic de marchandises est pour sa part en progression de 19,7% depuis le début de l'année. Les importations sont en hausse de 17,2%, à plus de 15 000 tonnes, en lien avec les perturbations de la desserte maritime et l'allongement du temps de navigation entre les ports européens et La Réunion. Des importateurs de produits alimentaires, frais ou secs à durée limitée de consommation courte, ont fait le choix de l'avion. Le fret export bondit pour sa part de 28% et dépassait les 5 000 tonnes à fin août ; les exportations d'ananas repartent à la hausse et l'aéroport bénéficie de sa connectivité en accueillant un trafic grandissant de transbordement entre les îles de l'océan Indien et l'Europe.

Poursuite des travaux

Six mois après la mise en service de la nouvelle aérogare dédiée aux arrivées, les travaux de modernisation du système de traitement des bagages se poursuivent au sous-sol de l'aérogare Départ. Les anciens convoyeurs sont progressivement remplacés entre les banques d'enregistrement et les nouveaux tomographes détecteurs d'explosifs. Les travaux se poursuivront jusqu'à la mi-décembre, à la veille de la haute saison de l'été austral. Ils n'ont pas de conséquences pour les passagers. La zone de l'aérogare qui accueillait les anciens tapis de livraison des bagages est également en travaux. Les agents de la Police Aux Frontières intègrent progressivement de nouvelles aubettes de contrôle, les passagers à l'arrivée empruntent un escalier provisoire avant de rejoindre la nouvelle aérogare. Les aménagements en cours permettront une extension de 1 000 m² de la salle d'embarquement à l'horizon 2026.

La Commission européenne met la nouvelle aérogare Arrivée à l'honneur

La nouvelle aérogare de l'aéroport Roland Garros fait partie des 262 projets retenus à l'échelle européenne pour le concours Regiostars, et des 25 projets finalistes. Ce concours est organisé chaque année par la Commission pour distinguer des réalisations exemplaires ayant bénéficié de financements communautaires, dans tous les domaines. Le 8 octobre, Wilfrid Bertile, vice-président du Conseil Régional de La Réunion, et Jean-Louis Hoareau, directeur du projet à la Société Aéroportuaire, iront défendre la candidature réunionnaise devant le jury. Plusieurs prix seront décernés le 9 octobre, dont un prix du public. Les citoyens européens sont invités à voter en ligne pour le projet de leur choix.

« J'invite tous les Réunionnais à se prononcer en faveur de notre aérogare bioclimatique, un modèle de développement durable dans le monde aéroportuaire », déclare Guillaume Branlat, président du directoire de la Société Aéroportuaire. Les votes seront enregistrés jusqu'au 9 octobre à midi, heure de Paris, sur le site de la Commission européenne : <https://bit.ly/3Z4w0Z2>

Contact presse : Direction Communication -0692 64 04 40- 0692 59 43 35 / communication@reunion.aeroport.fr

